

## LE MEMBRE EN SA QUALITE DE:

1) – Personne physique
- nom :
- nationalité :
- date de naissance ://
- adresse personnelle :
- téléphone :
- date du début d'activité :/
- date da debat o actività ://
OD.
OR:
0) 0
2) – Personne morale
- raison sociale :
- capital :
- régime juridique :
- siege social :
- téléphone :
- nom et qualité de la personne représentant la personne morale :
- adresse personnelle et téléphone du Gérant ou de la personne physique désignée aux lieu de place du
représentant légal de la Société :
· ·
n°du registre du commerce :
ou référence du Journal Officiel ayant publié la déclaration de création de l'association
- n°SIREN n° :
confirme son adhésion à la SCPP et déclare par conséquent remplir les conditions pour devenir
membre de la SCPP et s'engage à continuer à les remplir pour en rester membre et à se soumettre aux
statuts et à l'ensemble des dispositions du règlement général de la SCPP dont il reconnait expressément
avoir pris connaissance.
avon pris connaissance.
A cette fin, le membre déclare à la SCPP ses qualités qui sont, parmi les suivantes : (rayez les mentions
inutiles)
4) Built of the state of the st
1) - Producteur de phonogrammes du commerce
(le producteur étant celui qui prend l'initiative et la responsabilité de l'enregistrement),
2) – Producteur de vidéomusiques tirées de phonogrammes du commerce (le producteur étant celui
zi produlibilitativo et la responsabilità de la réalization de l'equire audiovicuelle)

## 3) - Editeur phonographique

(l'éditeur étant celui qui publie, pour la mise à la disposition du public l'échange ou le louage, des exemplaires de phonogrammes ou de vidéomusiques tirées de phonogrammes du commerce, produits par lui ou fabriqués pour lui sous licence).

## 4) - Distributeur : exclusif

(le distributeur étant celui qui met à la disposition du public la vente, l'échange ou le louage des exemplaires de phonogrammes ou des vidéomusiques tirées de phonogrammes produits par des tiers)

## Le membre déclare d'autre part être :

(rayez les mentions inutiles)

- titulaire original des droits,
- héritier,
- cessionnaire

sur un minimum de cinq enregistrements déjà publiés sur un disque, bande ou tout autre forme de support du commerce.

Le membre s'engage à déclarer au répertoire de la SCPP ses enregistrements publiés sur quelque support que ce soit destiné au commerce et protégés par la législation en vigueur en France. Il s'engage également à donner mandat d'autoriser ou interdire et de percevoir les rémunérations pour les utilisations de phonogrammes du commerce ou de vidéomusiques tirées de phonogrammes du commerce, telles qu'elles auront été déterminées en Assemblée Générale de la SCPP.

Le membre joint à la présente son apport à la SCPP, tel que défini à l'article 6 des statuts, soit une part de € 150.- (cent cinquante euros).

Le membre soussigné	
atteste sur l'honneur l'exactitude des déclarations ci-d modifications à intervenir.	lessus et s'engage à faire part de toutes
Α	le
Cachet du Membre	Nom et qualité du signataire
	Signature